

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS) - PARFUM COLA 7%

FDS Conformement au reglement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifie par le reglement (UE) 2020/878

SECTION 1 : Identification de la substance/du melange et de la societe/lentreprise

Nom du produit : Parfum COLA 7 %

Utilisation identifiee : Parfum pour bougies, fondants parfumes, produits menagers.

Fournisseur : Aromas of Elegance

Numeros dappel durgence :

- France : +33 (0)1 45 42 59 59
- Belgique : 070 245 245

Date de redaction : 27/05/2025

SECTION 2 : Identification des dangers

Classification selon le reglement (CE) N° 1272/2008 (CLP) :

- H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
- H315 : Provoque une irritation cutanee.
- H317 : Peut provoquer une allergie cutanee.
- H360FD : Peut nuire a la fertilite ou au foetus.
- H304 : Peut etre mortel en cas dingestion et de penetration dans les voies respiratoires.
- H312 : Nocif par contact cutane.
- H319 : Provoque une severe irritation des yeux.
- H410 : Tres toxique pour les organismes aquatiques, entraine des effets a long terme.
- H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraine des effets a long terme.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

Lime oil distilled (CAS : 8008-26-2 / CE : 290-010-3) 0.2450.49%

- Flam. Liq. 3 H226
- Skin Irrit. 2 H315
- Skin Sens. 1 H317
- Repr. 1A H360FD
- Asp. Tox. 1 H304
- Aquatic Chronic 1 H410

Cinnamic aldehyde (CAS : 104-55-2 / CE : 203-213-9) 0.1610.3185%

- Acute Tox. 4 (cut.) H312

- Skin Irrit. 2 H315
- Eye Irrit. 2 H319
- Skin Sens. 1 H317
- Aquatic Chronic 3 H412

SECTION 4 : Premiers secours

En cas d'inhalation : Transporter la victime à l'air libre. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés.

En cas de contact avec les yeux : Rincer soigneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés : Mousse, CO₂, poudre sèche.

Dangers particuliers : Vapeurs inflammables. Risque de formation de mélanges air/vapeur explosifs.

Équipements de protection : Appareil respiratoire autonome et vêtements de protection.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Porter des équipements de protection. Éviter tout contact avec la peau.

Méthodes de nettoyage : Absorber avec du sable, vermiculite ou autre matériau inerte.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

Précautions : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Manipuler dans des zones bien ventilées.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit frais, sec, bien ventilé, à l'écart des sources de chaleur et d'ignition.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection des mains : Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide

Couleur : Jaune clair à ambre

Odeur : Typique de cola

Point éclair : > 60°C

Solubilité : Insoluble dans l'eau

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Peut provoquer une irritation cutanée et oculaire.

Peut provoquer une sensibilisation cutanée.

Risque pour la reproduction à long terme.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxique pour les organismes aquatiques, effets à long terme.

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer conformément aux réglementations locales.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

ADR/RID : Non classé comme matière dangereuse.

IMDG : Non classé

IATA : Non classé

SECTION 15 : Informations réglementaires

Étiquetage selon CLP : Voir Section 2.

Règlements applicables : REACH, CLP, réglementation locale.

SECTION 16 : Autres informations

Abbreviations : CLP = Classification, étiquetage et emballage, REACH = Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques.

Les informations fournies sont basées sur l'état actuel de nos connaissances.